



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE D'AUVERGNE

ENQUETE AUPRES DES ECOLES DE FORMATION AUX PROFESSIONS DE LA SANTE EN AUVERGNE EN 2011



**En 2011, 14 instituts de formation ont préparé à 27 formations aux professions de la santé et accueilli 3 300 étudiants en région Auvergne.
La population formée est essentiellement féminine (82%) et a en moyenne 26 ans.
Les élèves infirmiers représentent près des deux-tiers des effectifs.
Les nouveaux inscrits ont pour 84% un niveau égal ou supérieur au baccalauréat. Avant l'entrée dans ces formations, 60% des étudiants étaient inscrits dans un cursus scolaire et/ou universitaire et résidaient déjà à 82% en région Auvergne.
Six étudiants sur dix bénéficient d'une prise en charge financière au cours de leur formation, dont 20% reçoivent une aide en tant que demandeur d'emploi.**

METHODOLOGIE

Depuis 1980, le Service des Etudes et des Systèmes d'Information (SESI), puis aujourd'hui la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES), réalise, en collaboration avec le ministère en charge de l'Education nationale, la Direction générale de la santé et avec le concours des Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale – DRJSCS, une enquête annuelle auprès des centres de formation aux professions de la santé délivrant des diplômes sous tutelle du ministère des Affaires Sociales et de la Santé.

Cette enquête recueille, sur l'année civile, de multiples renseignements globaux sur l'activité des instituts (capacité autorisée, statut, nombre de diplômes délivrés, ...) et sur les étudiants accueillis (sexe, âge, niveau de formation générale, origine sociale département d'origine, ...), de manière anonyme.

En Auvergne, pour l'année 2011, l'enquête auprès des centres de formation aux professions de la santé a concerné 14 instituts différents soit 27 formations, qui se répartissent en 24 formations initiales (infirmier, sage-femme, masseur-kinésithérapeute, ambulancier, aide-soignant, manipulateur en électroradiologie et auxiliaire de puériculture) et 4 formations de spécialisation (infirmier anesthésiste, infirmier de bloc opératoire, cadre de santé et puéricultrice).

Les résultats des enquêtes auprès des établissements de formation aux professions de la santé et de leurs élèves sont tout d'abord utilisés tant au niveau national que régional à des fins d'analyse démographique des professions concernées. Ils sont d'autre part utilisés à des fins budgétaires ou pour le suivi de mesures plus ponctuelles (protocole d'accord sur la promotion professionnelle pour les aides-soignants par exemple). Ils permettent enfin au ministère de l'Education nationale et plus récemment au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche de recenser l'ensemble des effectifs scolarisés, pour calculer les taux de scolarisation par âge ou encore suivre le parcours des tout jeunes bacheliers.

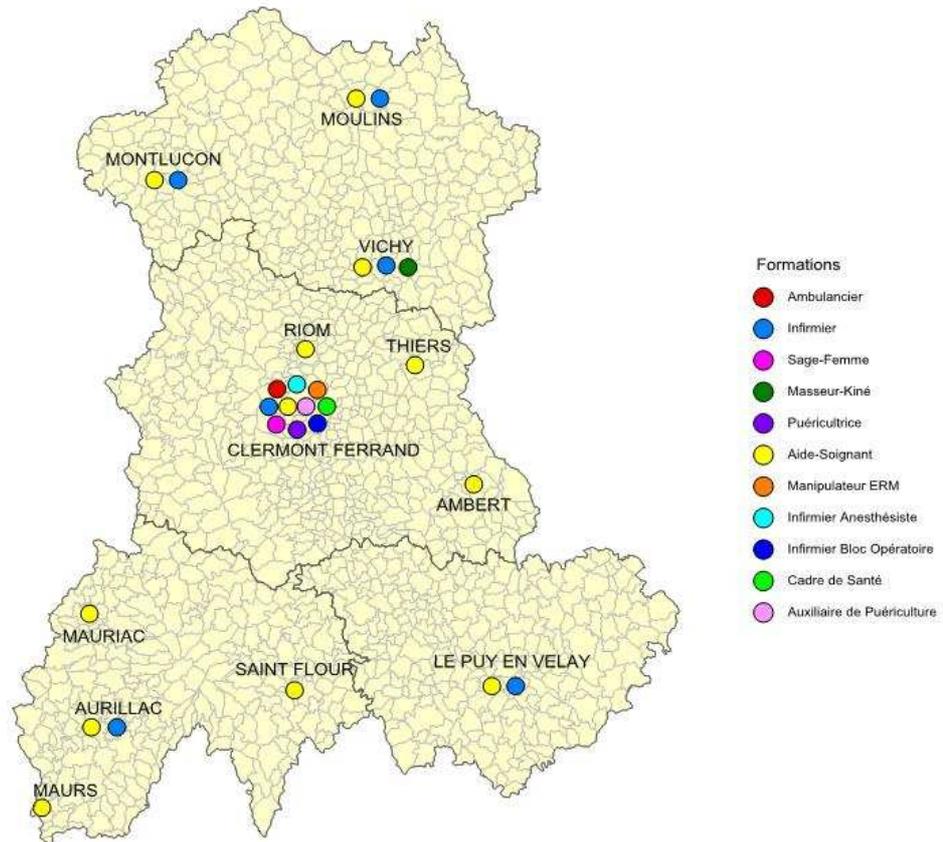
Le mode de collecte de cette enquête a évolué, passant du format papier jusqu'en 2000 à la saisie par internet via un site de collecte mis en place par la DREES à partir de 2008.

CENTRES DE FORMATION

En 2011, la région Auvergne propose 27 formations aux professions de la santé, réparties dans 14 centres de formation, dont 11 publics et 3 privés.

23 formations préparent aux diplômes de base (infirmiers, sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes, ambulanciers, aides-soignants, manipulateurs en électroradiologie, auxiliaires de puériculture), et 4 diplômes de spécialisation (infirmiers anesthésistes, infirmiers de bloc opératoire, cadres de santé, puéricultrices). Les formations pour devenir aide-soignant et infirmier sont proposées dans les quatre départements de la région. A l'exception de la formation de masseur-kinésithérapeute implantée à Vichy, dans le département de l'Allier, l'ensemble des autres formations auvergnates sont toutes organisées sur Clermont-Ferrand.

Les formations de santé en 2011



Source : Enquête Ecoles 2011 - Février 2013

© Artique - Tous droits réservés

Les formations dispensées en Auvergne en 2011

INSTITUTS DE FORMATIONS	NOMBRE DE FORMATIONS DISPENSEES EN AUVERGNE										
	AMBULANCIER	INFIRMIER	SAGE FEMME	MASSEUR KINE.	PUERICULTRICE	AIDE SOIGNANT	MANIP. ERM	INF. ANESTHESISTE	INF. BLOC OPERATOIRE	CADRE DE SANTE	AUX. PUERICULTURE
Inst. Form. Paramédicales - VICHY		1				1					
Inst. Form. M. Hay - MONTLUCON		1				1					
CRF Inst. Form. - MOULINS		1				1					
Ecole de Masso kinésithérapie - VICHY				1							
TOTAL ALLIER		3		1		3					
Ecole d'Aides-Soignants - MAURS						1					
Inst. Form. Aides-Soignants - MAURIAC						1					
Inst. Form. Aides-Soignants - SAINT FLOUR						1					
Inst. Form. Paramédicales - AURILLAC		1				1					
TOTAL CANTAL		1				4					
Inst. Form. Paramédicales - LE PUY		1				1					
TOTAL HAUTE LOIRE		1				1					
Inst. Form. Aides-Soignants - THIERS						1					
Université d'Auvergne - CHU - CLERMONT FD			1								
Ecoles Paramédicales du CHU - CLERMONT FD	1	1			1	1	1	1	1	1	1
Centre de Form. Aides-Soignants - AMBERT						1					
Centre de Form. Aides-Soignants - RIOM						1					
TOTAL PUY DE DOME	1	1	1	0	1	4	1	1	1	1	1
TOTAL AUVERGNE	1	6	1	1	1	12	1	1	1	1	1

La formation d'aide-soignant est la filière qui offre le plus de sites de formation. Les écoles de formation du CHU de Clermont-Ferrand proposent à elles seules 10 formations sur les 13 dispensées dans le département du Puy-de-Dôme.

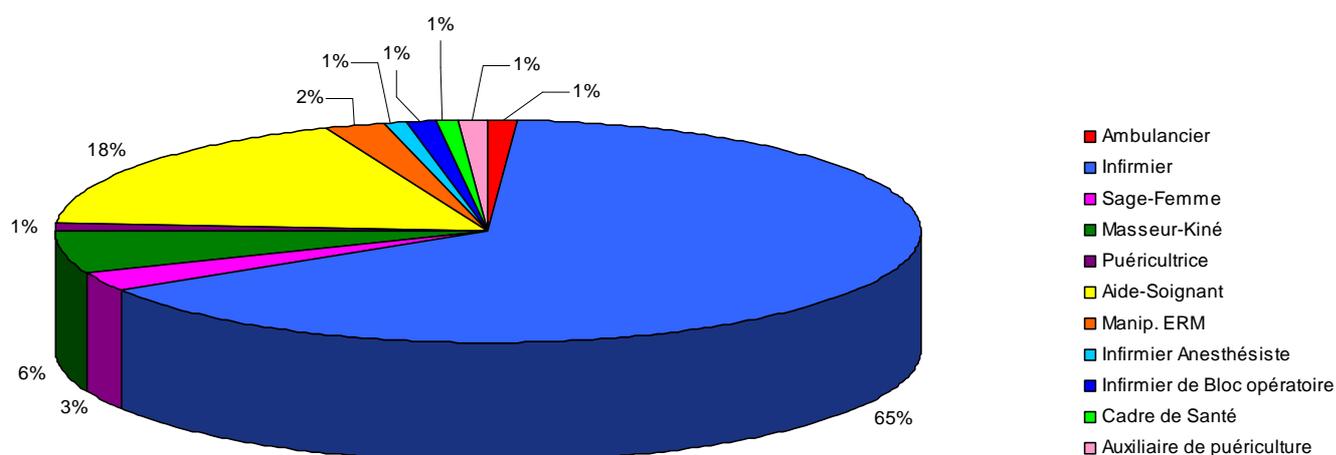
EFFECTIFS

En 2011, on recense 3 300 étudiants formés dans les établissements de la région, ce qui représente une hausse des effectifs de 5% par rapport à 2010.

Nombre d'étudiants par formation

Formations	Effectif total Hommes	Effectif total Femmes	Effectif total 2011	Effectif total 2010	Evolution 2011/2010
Ambulancier	30	17	47	41	15%
Infirmier	373	1766	2139	2064	4%
Sage-Femme	5	109	114	110	4%
Masseur-Kiné	93	107	200	185	8%
Puéricultrice	0	21	21	23	-9%
Aide-Soignant	51	542	593	561	6%
Manip. ERM	28	61	89	91	-2%
Infirmier Anesthésiste	11	21	32	20	60%
Infirmier de Bloc opératoire	4	11	15	7	114%
Cadre de Santé	6	16	22	19	16%
Auxiliaire de puériculture	1	27	28	30	-7%
TOTAL	602	2698	3300	3151	5%

Répartition des étudiants par formation (en %)

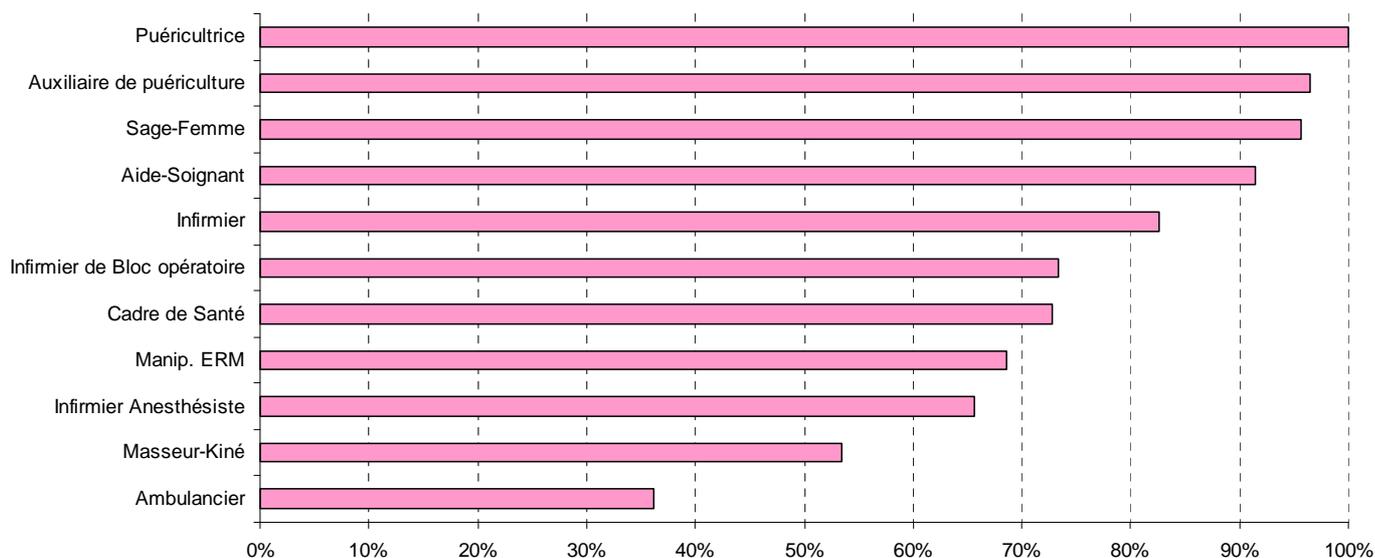


Les formations d’infirmier et d’aide-soignant regroupent le plus grand nombre d’étudiants (83%). Les étudiants infirmiers, dont la formation dure 3 ans, représentent 65% de l’effectif total et sont répartis dans les 6 centres de la région Auvergne.

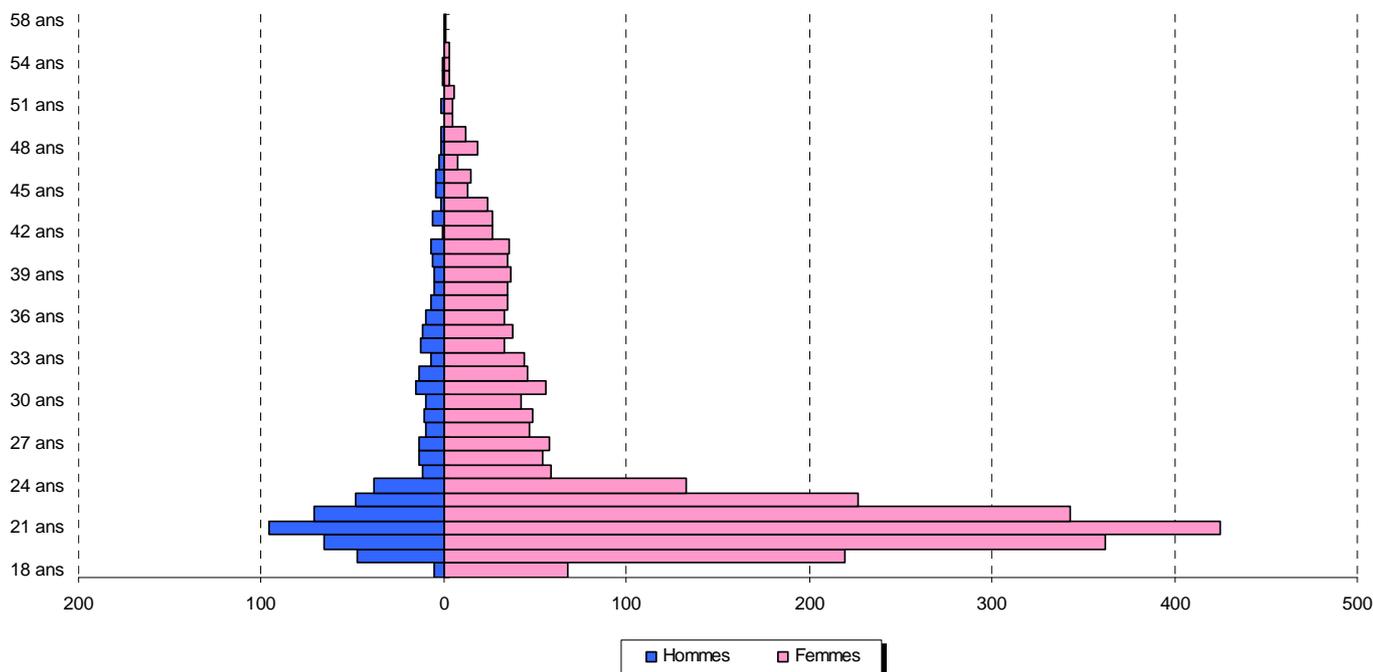
Féminisation largement majoritaire

Ces professions attirent essentiellement des femmes (82%). Les formations les plus féminines sont puéricultrices (100%), auxiliaires de puériculture (96%), sages-femmes (96%) et aide-soignant (91%). La profession d’ambulancier est la seule formation où les femmes sont minoritaires (36%). Par rapport à 2010, le taux de féminisation est stable toutes formations confondues. On note cependant en 2011 une progression sensible du nombre de femmes sur les formations d’infirmiers-anesthésistes (+16%) et d’infirmiers de bloc opératoire (+ 16%).

Proportion des femmes par formation (en %)



Age des étudiants entrant en formation pour la 1^{ère} fois (y compris les redoublants de 1^{ère} année)



L'âge moyen des étudiants, toutes formations confondues est de 26 ans.

Un peu plus de la moitié des étudiants (52%) entrant en formation pour la première fois, y compris les redoublants et toute formation confondue, ont moins de 23 ans.

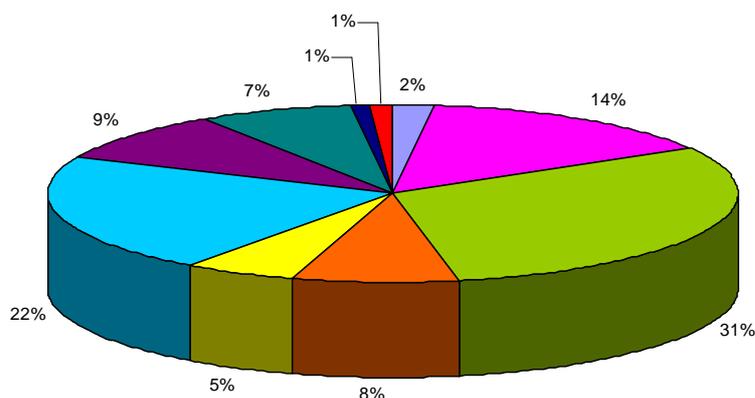
ACCES A LA FORMATION

Niveau d'études variable lors de l'entrée en formation

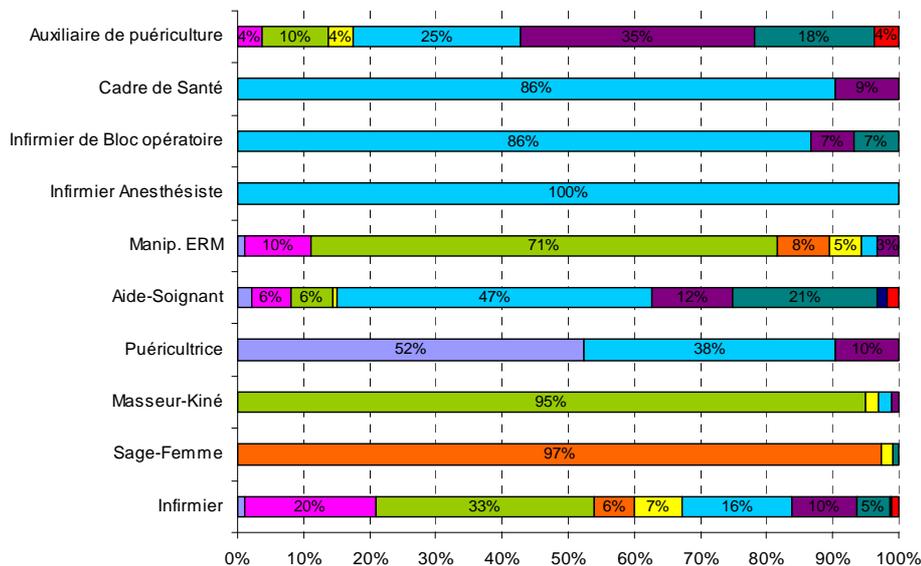
Le niveau d'études est très variable d'une formation à l'autre. Pour l'ensemble des formations ayant répondu à l'enquête, 73% des inscrits ont soit le baccalauréat ou l'équivalence et 11% un diplôme de l'enseignement supérieur. Certaines formations nécessitant au moins le baccalauréat (masseur-kinésithérapeute, sage-femme, infirmier, manipulateur d'électroradiologie), il est donc logique que plus de 80% des étudiants de première année dans ces formations déclarent le baccalauréat comme niveau d'études. Pour la formation d'aides-soignants, 36% des étudiants détiennent le baccalauréat ou un diplôme équivalent, 42% sont titulaires d'un BEP, dont 14% un BEP carrières sanitaires et sociales et 6% un BEPA services aux personnes.

Avant l'entrée dans ces formations, 60% des étudiants étaient inscrits dans un cursus scolaire et/ou universitaire, 22% occupaient déjà un emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social et 9% dans un autre secteur. Quelques étudiants (7%) étaient en situation de chômage et 2% étaient inactifs.

Situation principale avant la première entrée dans l'établissement de formation



- Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement
- Études secondaires (niveau inférieur ou égal au baccalauréat)
- Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle
- Première année d'études de santé en Faculté de médecine (PCEM1)
- Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)
- Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social
- Emploi dans un autre secteur
- Chômage
- Inactivité liée à la maladie ou à la maternité
- Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant)



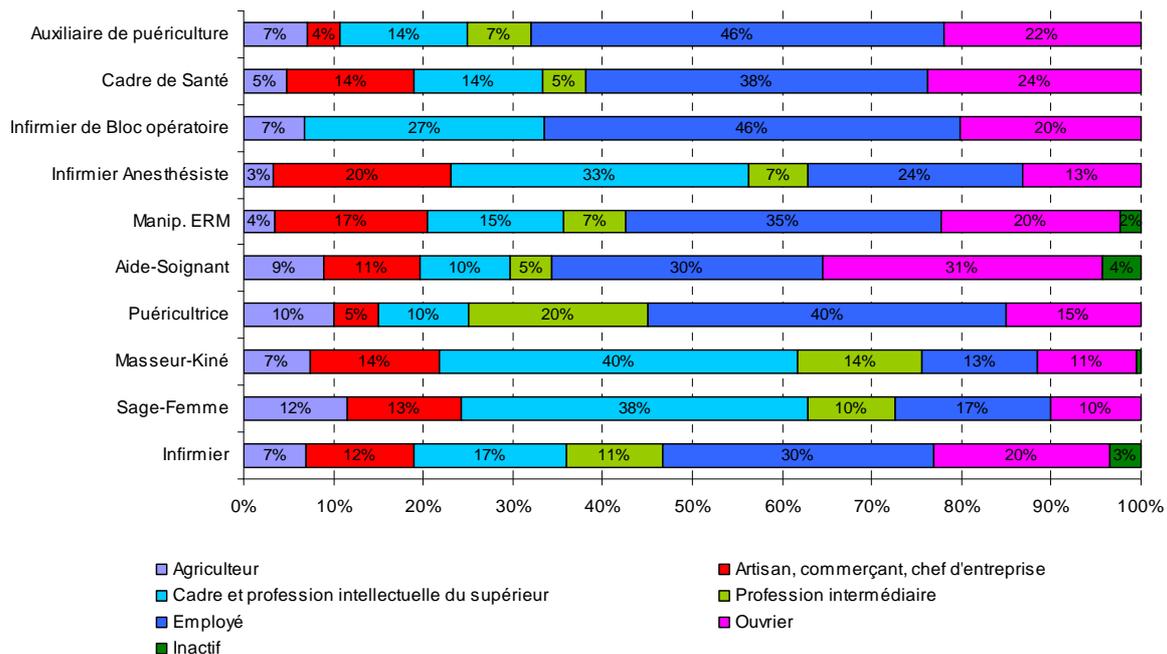
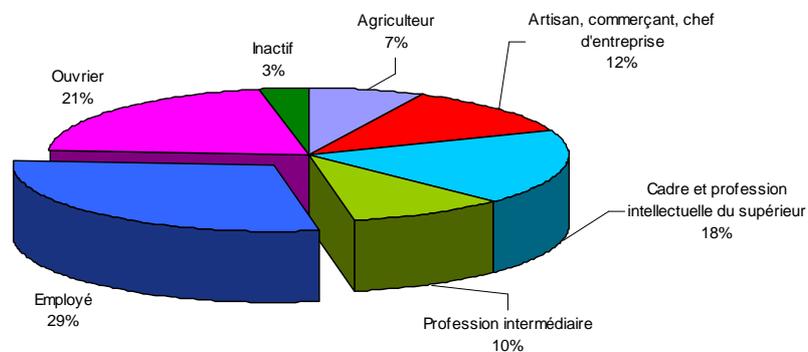
- Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement
- Études secondaires (niveau inférieur ou égal au baccalauréat)
- Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle
- Première année d'études de santé en Faculté de médecine (PCEM1)
- Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)
- Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social
- Emploi dans un autre secteur
- Chômage
- Inactivité liée à la maladie ou à la maternité
- Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant)

PROFIL DES ETUDIANTS

Origines sociales très diversifiées

Les formations sanitaires recrutent dans toutes les catégories sociales. En effet, la profession du père des étudiants en 1^{ère} année est pour 29% « employé », 21% « ouvrier », 18% « cadre et profession intellectuelle du supérieur ». 40% des étudiants masseurs-kinésithérapeutes viennent d'une famille de « cadre et profession intellectuelle du supérieur ». Les étudiants infirmiers viennent de milieux très diversifiés : la catégorie sociale du père est « employé » pour 30%, « ouvrier » 20%, « cadre et profession intellectuelle du supérieur » 17%, « artisan, commerçant, chef d'entreprise » 12%, « profession intermédiaire » 11%, « agriculteur » 7% et « inactif » 3%.

Origine sociale des étudiants en première année de formation



Des étudiants auvergnats en grande majorité

82% des étudiants de première année de formation sont originaires de la région Auvergne, 12% viennent des départements limitrophes. Il s'agit essentiellement des étudiants des départements de l'Aveyron, de la Loire, de la Lozère, de la Creuse, du Cher, de la Nièvre, du Lot, de la Saône et Loire et de la Corrèze. 6% des étudiants viennent des autres départements.

A noter que la région Midi-Pyrénées représente 5% des étudiants en première année de formation.

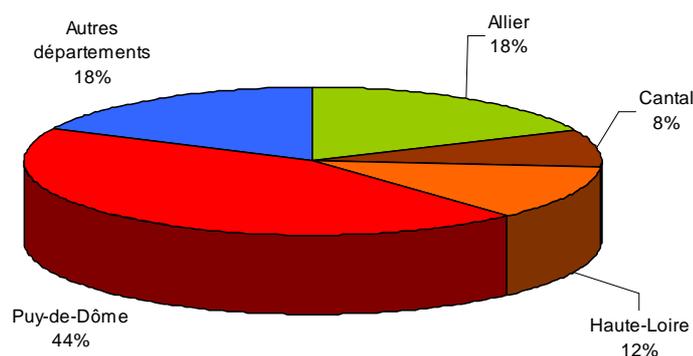
Parmi la totalité des étudiants, 44% habitaient dans le puy de dôme les 12 derniers mois avant la formation.

Région	Total (1)
Pays de la Loire	1
Haute-Normandie	1
Franche-Comté	2
Basse-Normandie	2
Nord-Pas-de-Calais	2
Paris	2
Alsace	3
Poitou-Charentes	4
Bretagne	4
Ile-de-France	7
Aquitaine	11
PACA	14
Centre	43
Bourgogne	61
Limousin	62
Languedoc-Roussillon	77
Rhône-Alpes	95
Midi-Pyrénées	173
Auvergne	2666
Total	3230

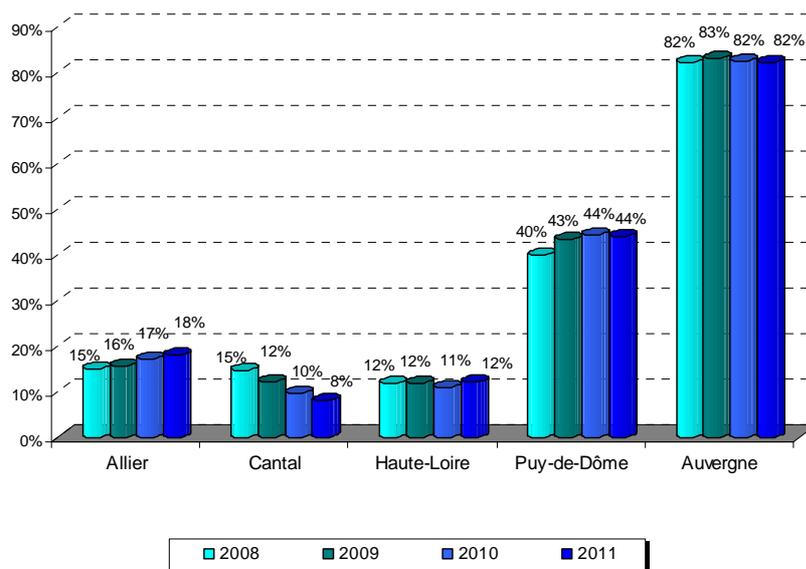
(1) Nb d'étudiants ayant répondu à cette question

Depuis 2008, le nombre d'étudiants auvergnats entrant en première année de formation est stable. Hormis les élèves du Cantal qui connaissent une baisse des effectifs depuis 2008, les autres départements de la région ont un effectif soit en légère progression, comme le département de l'Allier, soit similaire, comme le département de la Haute-Loire.

Département d'habitation les 12 derniers mois avant la formation



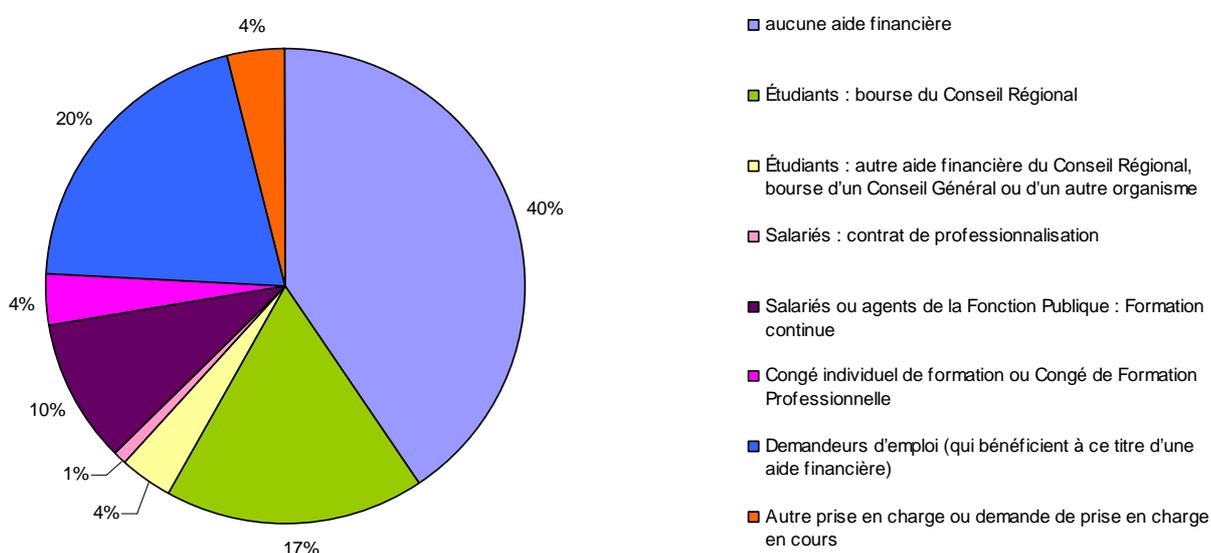
Evolution du pourcentage d'étudiants auvergnats de 2008 à 2011



Prise en charge financière des études pour 60% des étudiants

En 2011, 6 étudiants sur 10 bénéficient d'une prise en charge financière. 17% détiennent une bourse du Conseil Régional, 20% bénéficient d'une aide en tant que demandeur d'emploi, 4% perçoivent une aide financière du Conseil Régional, du Conseil Général ou d'un autre organisme, 10% en bénéficient au titre de la formation continue, 4% ont obtenu une aide dans le cadre d'un congé individuel de formation ou congé de formation professionnelle, 1% perçoivent une aide dans le cadre d'un contrat de professionnalisation et 4% bénéficient de prises en charges diverses. 40% ne prétendent à aucune aide financière.

Modes de prises en charge financières de l'étudiant



Sophie FERRIER
Pôle Mission d'Appui
DRJSCS Auvergne
Tél : 04.73.34.91.99
Mail : sophie.ferrier@drjscs.gouv.fr